

De l'action citoyenne à la mémoire citoyenne : itinéraire d'un fonds d'archives exemplaire

Elisa BANFI

elisa.banfi@unige.ch

<https://orcid.org/0000-0002-5949-6202>

Collaboratrice scientifique

InCite Université de Genève

Marion DESTRAZ

marion.destraz@gmail.com

Archiviste

Clio Archives

Séverinne GAUDARD

severine@sgaudard.ch

Archiviste

Clio Archives

Résumé

Le Groupe citoyen « Culture religieuse et humaniste à l'école laïque », arrivé à la fin de ses activités, souhaitait mettre ses archives à disposition du public. C'est le début d'un échange fructueux entre chercheur.euse.s, étudiant.e.s, sociologues, archivistes et membres actifs du Groupe citoyen en question. Les documents sont évalués, décrits, classés, en même temps qu'ils sont exploités par des scientifiques. Il en ressort la publication d'un ouvrage, un colloque sur deux jours regroupant de nombreux intervenant.e.s, et le dépôt du fonds dans une institution d'archivage qui s'empresse de le mettre à disposition du public. Cette expérience enrichissante montre les possibilités qui existent lorsque producteur.ice.s de documents, scientifiques et professionnel.le.s de l'information unissent leurs compétences. Elle souligne aussi l'importance de conserver la mémoire de l'action citoyenne au sens large, au-delà de l'action des seuls services de l'Etat.

Abstract

The Citizen's Group « Culture religieuse et humaniste à l'école laïque » ("Religious and Humanist Culture in Secular Schools"), having reached the end of its activities, wished to make its archives available to the public. This is the beginning of a fruitful exchange between researchers, students, sociologists, archivists and active members of the Citizen Group. The documents are evaluated, described and classified, while at the same time they are used by scientists. The result was the publication of a book, a two-day symposium attended by many

speakers, and the deposit of the documents in an archival institution, which promptly made it available to the public. This enriching experience shows the possibilities that exist when document producers, scientists and information professionals combine their skills. It also underlines the importance of preserving the memory of citizen action in the broadest sense, beyond the actions of state services alone.

Mots-clés

Archives citoyennes ; Archives associatives ; Valorisation ; Versement ; Recherche



Cet article est disponible sous licence [Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/).

1. Le Groupe citoyen « ferme » son fonds d'archives et décide de le mettre à disposition du public

Le Groupe citoyen « Culture religieuse et humaniste à l'école laïque » (ci-après « Groupe citoyen »), en 2016, était dépositaire d'une histoire riche en événements, en idées, en personnes, et évidemment en documents. Bien que créé officiellement en 2002, il faisait suite à près de vingt ans de travail et de réflexion sur l'inculture religieuse des élèves de l'école publique genevoise. Ses membres étaient pasteurs, sociologues, athées, croyants ; ensemble, ils formaient une cellule de réflexion qui travaillait en profondeur sur la question du fait religieux au sein de l'école laïque.

Arrivé à la fin d'une certaine idée de ses activités, et avec le vieillissement de ses membres les plus actifs, le Groupe citoyen a entamé une démarche qui ne va pas de soi chez beaucoup d'autres collectifs ou groupes de travail citoyens : le versement et la mise à disposition de ses archives au public.

Le Groupe citoyen, il est vrai, avait une culture du document bien implantée. Chaque discussion interne, chaque événement organisé soit entre ses membres, soit en lien avec des institutions autres, étatiques ou privées, était soigneusement documentée. Procès-verbaux, courriels, textes et rapports scientifiques, sont consignés, conservés en version papier dans des classeurs et des dossiers suspendus soigneusement tenus à jour. Tout au long de la vie du Groupe, l'archive, comme témoin de ses activités, est soigneusement construite à mesure que l'histoire se déroule.

En 2016, donc, le Groupe citoyen entre en contact avec l'Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève (InCite) pour la conservation et la mise à disposition de ses archives. C'est le début d'un vaste chantier qui fait intervenir de multiples intervenants, sociologues et spécialistes des sciences de l'information de plusieurs horizons. Ce sont d'abord la Docteure Elisa Banfi, docteure en sciences politiques et spécialiste en sciences de l'information, et Victor Sanchez-Mazas, doctorant en sciences politiques, tous deux membres d'InCite, qui prennent en main le projet. Leur premier soin est de déterminer si le projet est réalisable et quelle est la valeur scientifique des documents déposés, en tant que fonds d'archives.

Les documents confiés par le Groupe citoyen sont d'abord montrés aux étudiant.e.s en archivistique de la Haute école de gestion de Genève. Sous la direction de la Professeure Basma Makhoulf Shabou et d'Aurèle Nicolet, collaborateur scientifique, ils et elles effectuent une première évaluation du fonds d'archives, accompagnée d'un inventaire et d'un glossaire typologique. Leur excellent travail permet de démontrer la valeur de ce fonds et convainc InCite de prendre en charge le projet de versement et de valorisation du fonds d'archives.

2. InCite se lance dans la rédaction d'un livre sur la base des archives

Sur la base de ce travail d'étudiant.e.s et sur la base de plusieurs discussions avec le Groupe citoyen, l'InCite s'attelle à la rédaction d'un ouvrage qui exploite la richesse de ce fonds, traitant de l'enseignement du fait religieux à l'école publique genevoise. C'est un travail de trois ans pour les chercheurs et chercheuses de l'InCite, toujours épaulé.e.s par le Groupe citoyen (Banfi et al., 2021). Pendant cette période, le fonds d'archives quitte la cave d'un des membres du Groupe citoyen et est déposé dans un bureau à l'UNIGE où il reste à disposition des

auteur.e.s qui peuvent librement en étudier les documents. Avant d'être versé, il sera également entreposé pendant plusieurs mois au domicile d'Elisa Banfi afin de pouvoir poursuivre le travail de recherche et de rédaction pendant les périodes de semi-confinement en 2020. Son but est de « présenter à un large public les processus démocratiques et participatifs qui ont concouru à la concrétisation institutionnelle d'une idée conçue, à la base, par des citoyens » (Banfi et al., 2021 : p.183). Il se conçoit aussi comme la première étude réalisée sur ce fonds d'archives, laissant la porte ouverte à bien d'autres analyses.

Avant le versement du fonds, il s'agit de terminer la rédaction de l'ouvrage. Alors qu'Elisa Banfi et Victor Sanchez-Mazas poursuivent leur analyse sociologique, les deux archivistes de Clio Archives portent leur regard professionnel sur le fonds et l'analysent en tant que fonds d'archives sciemment constitué et construit, en parallèle des activités principales du Groupe citoyen. Cette analyse démontre la conscience que le Groupe (ou en tout cas certains de ses membres) avait, dès le début de ses activités, de l'intérêt que son travail pourrait avoir dans le futur. Cette ouverture vers l'autre, vers la postérité, ce désir de transmission qui fut exprimé en 2016 lors du dépôt du fonds à InCite, faisait partie de l'ADN même du Groupe citoyen.

3. Clio Archives mandaté pour trouver une institution où verser le fonds

En parallèle, la question du devenir de ce fonds d'archives se pose toujours. Pour le Groupe citoyen, le travail de fonds effectué par InCite n'est qu'une première étape possible. Un véritable souci existe, chez les membres du groupe, non seulement de la mémoire de leurs activités, mais aussi de la poursuite de leur mission. Il est donc essentiel, à leurs yeux, que le fonds reste ouvert et à disposition du public, afin que la réflexion puisse se poursuivre sur les bases posées par leurs décennies de travail.

InCite fait alors appel aux spécialistes en sciences de l'information de Clio Archives (<http://www.clio-archives.ch>), entreprise spécialisée dans le traitement d'archives associatives et citoyennes, pour dans un premier temps déterminer quelle institution sera la mieux à même de conserver ce fonds.

Pour ce faire, les archivistes de Clio Archives réalisent des entretiens avec plusieurs services d'archives de la région genevoise susceptibles d'accueillir le fonds. Les critères déterminants, aux yeux du Groupe citoyen, sont la mise en valeur du fonds et surtout son accessibilité, la plus rapide et complète possible, au grand public. En mars 2019, Clio Archives remet son rapport au Groupe citoyen, proposant plusieurs institutions d'archives genevoises et leur position en lien avec les critères choisis par les mandants.

Au vu de ces critères, c'est finalement la communauté de recherche interdisciplinaire sur l'éducation et l'enfance (la CRIEE) qui est choisie. La CRIEE est un groupe qui, dès son origine, est composé d'intervenants venant d'institutions diverses, privées et publiques : Département de l'instruction publique (DIP) de Genève, Musée d'ethnographie, faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève... Son travail porte sur l'éducation et l'enfance genevoise, et elle conserve à ce jour une dizaine de fonds d'archives, totalisant plus de 20'000 items.¹ Elle se situe donc dans la même sphère d'intérêts que le Groupe citoyen, et des liens existent déjà entre les deux organisations. La CRIEE accepte

d'accueillir le fonds, et ce d'autant plus que, comme le Groupe citoyen, elle a des liens étroits avec le DIP. Pour le Groupe citoyen, l'atout qui fait la différence est l'accès sans réserve au fonds que la CRIEE peut assurer au grand public. Le versement du fonds proprement dit se fera en 2021, une fois terminé le travail de rédaction de l'ouvrage. Les informations sur le fonds sont désormais disponibles sur la base de donnée en ligne de l'institutionⁱ

4. Publication de l'ouvrage

Depuis les premiers mois d'écriture, les auteur.e.s recherchent une maison d'édition capable de satisfaire leurs exigences scientifiques et le besoin des membres de l'association de toucher un public très large. Les membres du Groupe citoyen et les auteur.e.s trouvent ainsi un accord auprès de la maison d'édition « Labor et Fides ». La maison d'édition, déjà contactée par les auteurs en 2018 pour une présentation officieuse du projet, est recontactée officiellement en janvier 2020. Elle donne son feu vert à la fin février 2020 à la publication de l'ouvrage, avec un devis définitif. À ce moment, la pandémie oblige la maison d'édition à revoir la priorité de ses projets d'édition et à suspendre l'accord de publication du livre. Sur demande des membres du Groupe citoyen, les auteurs proposent le tapuscrit à la maison d'édition Slatkine, qui l'accepte. Toutefois, le processus d'édition est cette fois-ci interrompu par les auteure.s. En effet, l'état de santé précaire de certains membres du Groupe citoyen exige une accélération du processus de publication, afin d'assurer la publication et le vernissage du livre en septembre 2021. C'est finalement la maison Georg, déjà contactée officieusement par les auteurs quelques mois auparavant, et au printemps 2021 par les membres du Groupe citoyen, qui accepte la publication. La compréhension de la situation très particulière liée à l'âge des membres du Groupe citoyen permet une publication en quelques mois. Cela permettra d'éviter de quelques semaines la crise liée à la pénurie de papier qui frappe les maisons d'édition suisses à la suite de la crise des transports et des matières premières post-covid. La conférence liée au vernissage du livre est donc organisée grâce à une fenêtre temporelle de relâchement des mesures anti-COVID qui empêchent l'organisation des manifestations publiques à l'Université de Genève avant et après la publication du livre.

Le processus de publication et d'édition a été très long et articulé, en mobilisant différents acteurs (les auteurs, les éditeurs et les membres du Groupe Citoyen) avec des avis divergents sur le format de l'index, l'image de couverture et l'ordre des chapitres. Le format de l'index par exemple, édité par les membres du Groupe, a été plusieurs fois révisé et mis à jour par les auteurs et des bénévoles de l'association « Valeurs et projets ». Un bon exemple illustrant bien cette divergence concerne la volonté d'une maison d'édition de déplacer le chapitre sur le processus du versement d'archives dans les annexes. Les auteurs s'opposent à ce déplacement, à la différence de certains membres du Groupe citoyen. Cela témoigne bien la difficulté pour certains acteurs de comprendre l'importance fondamentale du travail d'archiviste et du processus du versement d'un fonds archives. Le mot « versement » a été plusieurs fois questionné comme inexistant ou erroné par les relecteurs et il a dû être ajouté dans le glossaire afin de le rendre compréhensible.

Cette petite anecdote exemplifie la difficile coopération entre scientifiques, archivistes et autres acteurs de la société civile. Si le rôle du chercheur est rarement remis en question, celui d'archiviste est souvent perçu comme secondaire et à mettre « en annexe ». Le format final

du livre, avec le chapitre consacré au versement publié à sa juste place, est une belle réussite de ce travail de partenariat entre monde académique et spécialistes de l'information.

5. Soirée de vernissage

Le fonds d'archives décrit et déposé, une première étude faite, un ouvrage est écrit et publié. Pour clôturer le projet, il restait à organiser un colloque, qui se déroula sur deux jours avec trois tables rondes, et inclut, le premier jour, une soirée de vernissage du livre enfin mis au monde. C'était l'occasion de réunir tous les protagonistes de l'aventure pour mettre un point final commun à cette histoire, autour d'un moment qui se voulait, aussi, festif. Mais nous étions déjà en 2021, et entre temps, la pandémie était venue mettre des bâtons dans les roues de tous les rassemblements.

Entre l'été et l'automne de cette année-là, on s'en souvient, les règles de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) concernant les rassemblements de personnes changeaient chaque semaine ou presque. L'incertitude régna tout le long de l'organisation : notre événement pourrait-il seulement avoir lieu ? Et si oui, sous quelle forme ? Finalement, la première journée de notre colloque et sa soirée de vernissage purent s'insérer entre deux vagues de Covid-19. Elle eut lieu le vendredi 24 septembre 2021, avec la première table ronde (dont nous reparlerons) à Uni Bastions dans l'après-midi, et la soirée de vernissage qui suivit, à la Maison des associations, à Genève. Le tout en présentiel et sans qu'il soit nécessaire de refuser du monde, port du masque et présentation du passe sanitaire en seule condition.

Sans doute que la situation a coûté aux organisateurs et organisatrices une partie du public. En particulier parmi les membres du Groupe citoyen, que nous avons à cœur d'accueillir ; mais beaucoup de ces personnes étant âgées, il était plus prudent pour elles de garder leurs distances. A défaut de profiter de l'apéritif dinatoire, les membres du Groupe citoyen (et tout public intéressé, comme ce fut toujours la vocation de ce projet) purent et peuvent profiter de l'enregistrement des trois tables rondes, toutes trois hébergées sur la plateforme numérique de l'Université de Genève (<https://mediaserver.unige.ch/play/VN4-45b3-2021-2022>).

L'organisation du colloque fut une affaire complexe, même sans tenir compte des conditions sanitaires. Elle fut partagée par trois groupes de travail. Le premier, concentré sur la première table ronde, était mené par les autrices du présent compte-rendu ; à savoir les archivistes de Clio Archives et Elisa Banfi pour InCite, rejointes pour l'occasion par Elise Pelleter, collaboratrice scientifique à la HEG Genève, qui devait animer l'échange entre professionnel.le.s de l'information.

Le second groupe était mené par l'association Horizon Parrhésia (<http://www.horizonparrhesia.ch/>), spécialiste dans le traitement du fait religieux par l'État, en particulier son directeur, Sylvain Odier, et son project manager, Raphaël Gardiol. Ses membres organisaient un échange autour de l'enseignement du fait religieux le vendredi soir, en parallèle de l'apéritif. Y participaient, outre Horizon Parrhésia, le Groupe citoyen et InCite.

C'est InCite qui composait le troisième groupe. Mentionnons également la présence des éditions Georg, et l'aimable participation du DIP, à cette soirée de vernissage.

La soirée fut aussi -etsurtout- l'occasion d'un hommage sincère, de tous les participant.e.s et des membres du Groupe citoyen, à la personne d'Henri Nerfin. Car c'est le pasteur, membre

de longue date du Groupe, son secrétaire et l'une de ses pierres angulaires, qui fut le premier responsable de tout le travail qui a pu être accompli. C'est lui surtout qui mena le projet de mémoire, durant les longues années de son travail au sein du Groupe citoyen, lui qui rédigea nombre de procès-verbaux, lui qui les conserva et les classa, avec un véritable et minutieux travail de renvoi, pièces jointes et documents annexes compris, et qui permit en fin de compte la création du fonds d'archives proprement dit. Son engagement, son énergie et sa bienveillance ont été rappelés lors de la soirée. Nous le rappelons aussi ici.

6. Première table ronde : retour sur les archives citoyennes

Le colloque «Le fait religieux et humaniste à l'école, une responsabilité citoyenne » organisé par InCité et l'association Horizon Parrhésia s'est ouvert le vendredi 24 septembre avec une table ronde abordant la thématique des archives citoyennes intitulée « Les archives du Groupe Citoyen : un fonds exemplaire ? ». Cette table ronde avait pour objectif de revenir sur le parcours de la création des documents à la préservation du fonds d'archives du Groupe citoyen et d'ouvrir la discussion sur le rôle des archives citoyennes et associatives. Les tours de paroles étaient organisés de manière à respecter les étapes du traitement d'un fonds d'archives tel que celui du Groupe citoyen. Comme l'explique dans son introduction la modératrice, Elise Pelletier, la première étape qui a permis le travail sur ce fonds d'archives est le soin évident qui a été accordé à la conservation et au classement des documents dès leur création.

Elle passe la parole à Elisa Banfi qui revient sur l'historique du fonds d'archives du Groupe citoyen et sur le travail d'évaluation du fonds qui a permis la prise en charge de ces archives par InCite. Ce fonds d'archives permet de rendre visible le travail effectué par le Groupe citoyen et rend compte des divergences d'opinions exprimées par les membres du collectif qui ont enrichi les débats et sont rigoureusement consignées. Pour les politologues d'InCite, ce fonds est considéré comme une photographie du fonctionnement de la démocratie dans le Canton de Genève et des discussions entre le Groupe citoyen et les institutions étatiques. Il est également un bon exemple du principe de subsidiarité.

Basma Makhoul-Shabou, et Aurèle Nicolet reviennent sur l'importance de la phase d'évaluation du fonds d'archives qui a été réalisée par des étudiant.e.s dans le cadre d'un cours d'évaluation des archives. Les étudiant.e.s ont réalisé un inventaire typologique qui a été un outil de travail indispensable par la suite autant pour les chercheur.euse.s que pour les archivistes. Basma Makhoul-Shabou insiste sur le rôle de l'évaluation qui permet de déterminer la valeur des archives et leurs qualités, les critères utilisés sont déterminants pour les institutions qui doivent décider si elles acceptent un fonds d'archives qui leur est proposé et permettent de justifier ses choix. Aurèle Nicolet explique que ce fonds « exemplaire » a servi d'exemple pour le groupe d'étudiant.e.s afin de mettre en pratique la théorie des cours d'évaluation des archives. Il a aussi permis d'illustrer la subjectivité du travail d'évaluation des archives.

Marion Destraz, archiviste à Clio Archives, revient sur le temps et le soin évident qui ont été consacrés dès la création des documents classés avec une suite logique. Elle insiste sur le fait que ce n'est pas le cas de tous les collectifs ou associations, où souvent les archives s'accumulent et le contexte de création se perd au fur et à mesure que les personnes qui ont

créé les documents quittent le collectif ou l'association. Elle a pu constater que les bonnes pratiques archivistiques ne sont pas toujours connues et que les ressources manquent souvent dans ces collectifs et associations où les archives sont souvent oubliées à la cave. Cette méconnaissance entraîne une perte de mémoire associative.

Delphine Friedmann, directrice des Archives Cantonales Vaudoises (ACV) présente la nécessité de se doter d'une politique d'acquisition pour les fonds d'archives privés conservés par les institutions étatiques. Pour qu'un fonds d'archives privé soit conservé aux ACV, il est essentiel que celui-ci ait une importance pour l'histoire du canton. Il est également nécessaire qu'il ne contienne pas que des documents audiovisuels mais contiennent également des informations documentaires. Elle explique que les deux mille fonds d'archives privés conservés aux ACV sont des témoins de la vivacité de l'activité associative, politique et économique du canton de Vaud et du système suisse où l'activité associative est fortement encouragée. Elle considère que les archives privées sont complémentaires aux archives publiques pour donner une vision d'ensemble des préoccupations et activités d'une population. Le dépôt de fonds d'archives privées permet également, et c'est une des missions des archives cantonales, leur valorisation notamment au travers d'expositions.

Lorraine Odier, sociologue chargée de projet à la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) et pour l'Association Reliefs s'exprime en tant qu'utilisateur. Elle a eu l'occasion d'effectuer des recherches dans différents fonds d'archives. Elle revient sur une recherche pour une commission sociale sur les internements administratifs en Suisse dont elle a fait partie, qui avait pour objectif de documenter l'histoire pour réhabiliter le parcours des personnes internées. Après des recherches non fructueuses de fonds d'archives d'associations qui auraient lutté contre les internements administratifs, c'est dans les institutions qui ont participé aux internements qu'elle retrouve des dossiers personnels contenant des lettres écrites par les personnes concernées et qui y ont été conservées. Ces documents permettent d'apporter des informations complémentaires et de remettre en question la version officielle présentée par l'institution, celle-là même qui les conserve. Ce sont des sources indispensables pour avoir accès à une pluralité de points de vue sur des problématiques sociales.

La discussion s'ouvre sur une question concernant les archives numériques, les archives du Groupe citoyen étant principalement conservées sur du papier, mais une partie est au format électronique, notamment présente sur le site web du collectif (<https://www.ecolelaid-religions.org>). Les professionnels du domaine des archives s'accordent sur le fait que les solutions pour la conservation des documents numériques en sont encore à leurs débuts et que les institutions ne sont actuellement pas encore toutes en mesure de garantir la préservation à long terme de ces archives. Une des problématiques soulevées est également que le versement d'archives privées à un service d'archives cantonal arrive également en bout de course, alors qu'une partie des données n'est parfois même plus lisible. Basma Makhoul-Shabou mentionne les procédures qui se mettent en place, basées sur des protocoles de migration et l'importance de pouvoir à terme conserver les documents pour les rendre accessibles. Elisa Banfi ajoute que l'une des techniques utilisées dans les documents du fonds d'archives du Groupe citoyen, reste actuellement d'imprimer certains documents natifs numériques afin de pouvoir les intégrer au fonds d'archives papier.

Plusieurs membres du Groupe citoyen expriment également leur reconnaissance quant au travail de documentation des activités du Groupe réalisé principalement bénévolement par Henri Nerfin et se réjouissent de voir que ces archives permettent d'ouvrir la discussion sur l'enseignement du fait religieux à l'école laïque au-delà du Groupe citoyen. Ils considèrent que documenter l'histoire politique de cet enseignement était essentiel pour permettre la discussion et les archives du Groupe, et représente la diversité des préoccupations de la société civile et des avis d'experts, apportant un autre regard que celui du DIP.

Delphine Friedmann mentionne que des questions se posent également concernant les archives des associations dont les actions vont à l'encontre de l'État. Marion Destraz revient sur la méfiance de certains collectifs ou associations qui luttent contre les pouvoirs et politiques en place. Elle a déjà été confrontée à cette problématique et à des associations qui préfèrent parfois conserver elles-mêmes leurs fonds d'archives plutôt que de les verser à une institution cantonale. Dans ce cas, Clio Archives intervient pour informer sur les bonnes pratiques archivistiques et traiter les archives au sein des associations. Il y a une volonté de conservation motivée par la conscience de l'importance de la mémoire associative. Concernant la mémoire, Lorraine Odier insiste sur l'importance du partage de cette mémoire, parfois inconnue au sein même des collectifs et associations. La connaissance de cette mémoire participe également à renforcer la légitimité des associations dans le tissu social.

La discussion se termine sur l'aspect émotionnel du travail d'archiviste qui consiste parfois à se rendre au domicile des personnes pour évaluer leurs archives. Les professionnel.le.s de l'information s'accordent sur le fait que la découverte et la lecture de certains documents peuvent être riche en émotions et parfois remet en question les a priori de l'archiviste. Le travail archivistique peut également être un acte de courage civique qui permet de réhabiliter certaines mémoires.

Elisa Banfi conclut sur la neutralité du ton employé pour la publication de l'ouvrage, un élément qui a été soulevé par plusieurs membres du collectif. Elle explique que l'ouvrage a pour objectif d'ouvrir la discussion et permettre diverses interprétations. Elle revient sur l'importance de considérer l'acte d'archiver comme un acte citoyen indispensable pour réaliser une photographie pour documenter la richesse et la complexité des interactions entre les différents acteurs de la société civile et les institutions étatiques.

7. Suite du colloque : deux tables rondes sur l'enseignement du fait religieux

La table ronde « Les archives du Groupe Citoyen : un fonds exemplaire » jette ainsi les bases théoriques qui encadreront les deux autres tables rondes de la journée du 25 septembre. Le samedi matin s'ouvre avec la table ronde « Lobby citoyen en faveur de l'enseignement du fait religieux ». Les intervenant.e.s analysent le terme « de lobby citoyen », aidés par le prisme théorique et méthodologique des sciences sociales. Le Prof. Marco Giugni illustre le terme en relation avec la représentativité démocratique et l'adoption de stratégies qui maximisent les possibilités d'avoir un impact sur la législation. La chercheuse Jasmine Lorenzini se penche sur le format de mobilisation que les citoyens peuvent emprunter pour influencer les politiques de décideurs. Elle souligne la capacité des groupes de citoyens et mouvements sociaux de changer leurs différents modes d'action en réaction aux facteurs contextuels. Les exposés de

ces deux invités permettent de recadrer l'action du Groupe citoyen dans un contexte historique plus large en utilisant les outils scientifiques des sciences politiques, qui ont réfléchi aux choix des modalités d'engagement citoyen. En continuité avec la réflexion sur la mobilisation politique des citoyens dans les démocraties européennes, Chantal Renevey Fry, archiviste du DIP, explique comment les archives jouent un rôle fondamental dans la préservation de l'histoire de la mobilisation citoyenne. Elle explique que la CRIEE accueille des archives qui témoignent de la dissension au sein de la société. Les archives permettent donc de retracer des luttes et des conflits et de valoriser l'action de différents lobbies citoyens. Le dernier orateur de cette table ronde, Sylvain Odier, fondateur et directeur d'Horizon Parrhésia, développe une réflexion conclusive sur la nature politique de la thématique de l'enseignement du religieux dans des milieux séculiers. Il décrit aussi comment des acteurs appartenant à différents groupes politiques revitalisent la notion de démocratie en structurant un dialogue sincèrement délibératif entre citoyens et institutions.

Cette dernière intervention introduit la table ronde de l'après-midi de la journée du 25 septembre : « Etat des lieux de la pratique de l'enseignement en culture religieuse et humaniste ». Grâce à la modération de Raphaël Gardiol, enseignant d'histoire des religions au secondaire et membre d'Horizon Parrhésia, les intervenants dessinent un portrait très détaillé et pointu de la pratique de l'enseignement en culture religieuse et humaniste en Romandie et à Genève. A partir de l'intégration officielle depuis 2018 des modules d'enseignement du fait religieux dans les cours d'histoire dans le canton de Genève, les intervenant.e.s se penchent sur la formation des maîtres avec les spécificités cantonales actuelles et l'évolution des pratiques de formation continue.

Ils et elles ont abordé aussi les opportunités et les contraintes liées à la pratique effective en classe et à la relation de ces cours avec le contexte social. Les orateurs débattent aussi des avantages et désavantages de faire donner ces cours à des enseignant.e.s issus des filières de l'histoire ou des sciences des religions plutôt que des enseignant.e.s d'histoire plus généralistes. La table ronde ose affronter avec courage la nature de cet enseignement et sa réception dans les écoles dans un point de vue normatif.

8. Une collaboration fructueuse

De l'évaluation des archives par les étudiant.e.s à la consultation des documents pour la rédaction de la publication, le processus a été largement facilité par cette conscience de la valeur de la documentation cultivée par le Groupe citoyen dès le début de ses activités et dès la création des documents. Le fait que les archives soient conservées, organisées et contextualisées a permis de limiter la perte d'informations en cours de route et permet de poursuivre les débats entamés par le travail du Groupe citoyen même après la fin de ses activités. La décision du groupe d'être proactif et de chercher des personnes compétentes pour valoriser et conserver leurs archives est également une démarche à saluer. La présence des membres du groupe a permis de répondre aux questions des auteur.e.s et de mieux contextualiser les informations.

Souvent en tant qu'archiviste nous recevons des documents lors de leur versement, en n'ayant plus la possibilité de nous renseigner auprès des producteur.ice.s pour les rendre accessibles au public. Il n'y a pas toujours d'échanges entre les différent.e.s intervenant.e.s, ce qui

complice la compréhension du contexte. Ce fonds profite d'une collaboration intéressante entre producteur.ice.s des documents, archivistes et chercheur.euse.s où les rôles s'entremêlent ; les producteur.ice.s ont pris l'initiative de conserver et organiser leurs archives, les chercheur.euse.s ont accompagné le versement des archives et les archivistes ont fait des recherches dans les archives.

Une des problématiques soulignées est le fait que ce sont souvent des personnes motivées qui décident de s'occuper de la responsabilité de documenter l'activité au sein des collectifs et des associations. Par manque de connaissances, de compétences et de ressources, ces missions ne sont parfois pas prises en charge au niveau de l'organisation mais reposent sur quelques bénévoles qui s'en vont parfois, emportant la mémoire avec elles-eux. Le Groupe citoyen a pu compter sur une personne investie jusqu'à la fin de ses activités, mais ce n'est pas toujours le cas. Il reste à faire un important travail de sensibilisation des citoyen.ne.s, pour accompagner la prise de conscience de l'intérêt de documenter ses activités pour permettre d'élargir les discussions sur des questions sociales.

Bibliographie

EMERY-TORRACINTA, Anne, 2021. *Le fait religieux et humaniste à l'école : une responsabilité citoyenne*. ISBN 978-2-8257-1247-4.

Résultant du travail d'un groupe citoyen, cet ouvrage propose des réflexions sur l'enseignement du fait religieux dans les écoles de Genève. Il montre notamment l'engagement collectif pour lutter contre la perte du patrimoine culturel chrétien.

Horizon Parrhésia – Horizon Parrhésia, pour acquérir une autonomie de réflexion sur les liens entre la/le politique et la religion/le religieux., [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 28 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <http://www.horizonparrhesia.ch/>

La Criée - Base de données, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 1 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://edu.ge.ch/lacriee/pawtucket/index.php>

Qui sommes-nous, [sans date]. *La CRIÉE* [en ligne]. [Consulté le 25 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://edu.ge.ch/site/lacriee/qui-sommes-nous/>

ⁱ (Qui sommes-nous, [sans date]. *La CRIÉE* [en ligne]. [Consulté le 25 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://edu.ge.ch/site/lacriee/qui-sommes-nous/>)

ⁱⁱ La Criée - Base de données, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 1 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://edu.ge.ch/lacriee/pawtucket/index.php>.